

Šuppiluliuma et la veuve du pharaon
Histoire d'un mariage manqué

Jacques Freu

L'Harmattan, collection Kubaba, 2004

Ce livre au titre de roman nous raconte une affaire, dont l'intrigue semble au plus haut point romanesque : en 1325 avant J.C., une reine d'Égypte, veuve d'un « pharaon amarnien » écrivit au roi de Hatti, Šuppiluliuma, le suppliant d'envoyer l'un de ses fils en Égypte afin de l'épouser et de monter sur le trône de ce pays ; en effet, elle n'avait pas de fils, elle voulait faire du fils du roi hittite son mari et un roi d'Égypte et ainsi les deux pays ne feraient-ils plus qu'un. Après un échange de correspondance et d'ambassades, le fils de Šuppiluliuma partit pour l'Égypte mais mourut en cours de route, sûrement assassiné.

Cet épisode, sans doute le moins connu des relations séculaires qui ont existé entre la vallée du Nil et le royaume des Hittites, a eu pour conséquence deux événements exceptionnels, qui sont bien documentés : la bataille de Qadeš qui a opposé, en Syrie, Ramsès II au fils de Muršili, petit-fils de Šuppiluliuma, Muwatalli II (1275-1274 avant J.C.) qui sera suivie de la conclusion du « traité éternel de paix et d'alliance » négocié par Ramsès et le frère de Muwatalli, Hattušili III (1259-1258 avant J.C.), mettant fin à une longue période d'affrontements, entrecoupée de négociations et de trêves plus ou moins durables.

Jacques Freu s'intéresse bien sûr aux faits et aux protagonistes, mais aussi à l'arrière-plan culturel et idéologique. En croisant les données hittites et égyptiennes, en s'appuyant sur les textes, qu'il connaît parfaitement, il réussit à nous donner une vision plurielle de cet événement qui, à tous points de vue, est unique et inouï et dont les conséquences ont largement débordé les deux empires, celui des Hittites et celui des Égyptiens. Concernant les faits, l'auteur replace cette affaire – qui pourrait appartenir à la « petite histoire » - dans l'ensemble beaucoup plus vaste de l'histoire du Proche-Orient, et plus précisément l'histoire du Proche-Orient vue à travers le prisme des relations entre les grandes puissances.

Jacques Freu met en lumière le changement qui se produit dans l'équilibre en place jusqu'au milieu du XIV^{ème} siècle : à ce moment-là, les pays du Proche-Orient

présentaient le tableau d'un « concert des puissances », dans lesquelles les nombreux « mariages interdynastiques » étaient accompagnés par un échange régulier d'envoyés et de correspondance. Trois pharaons successifs ont épousé des filles des rois de Mitanni, ces unions n'ayant d'autre objet que de confirmer de génération en génération la pérennité de l'alliance égypto-mitannienne qui assurait la tranquillité des deux empires en Asie. Plus préoccupé de sa réforme religieuse et de l'édification de sa résidence que des problèmes extérieurs, Akhnaton a manifesté plus de réserve que son père à l'égard du roi de Mitanni Tušratta alors que la menace hittite se faisait dangereusement sentir à l'encontre de ce dernier. Devenu le seul maître du Hatti vers 1350 avant J.C., Šuppiluliuma a entrepris de détruire la puissance mitannienne et de ravir à Tušratta le contrôle des riches provinces syriennes. Les zones d'influence des rois d'Égypte et de Hatti se sont alors trouvées en contact direct et des incidents ont opposé les « serviteurs » des deux souverains.

L'appel de la reine d'Égypte au roi hittite Šuppiluliuma, après les victoires de ce dernier contre le vieil allié des pharaons, le Mitanni, a été le signe de la profonde détérioration qui avait affecté l'équilibre presque séculaire établi dans un Orient, où la prépondérance de l'Égypte était reconnue par tous ses partenaires et où les mariages interdynastiques étaient toujours à sens unique, le pharaon refusant avec hauteur de donner ses filles en mariage à des potentats asiatiques, qui, eux, étaient empressés à lui offrir les leurs. Cette règle impérative de la diplomatie égyptienne souligne le caractère inouï de l'appel d'une reine, veuve d'un maître des Deux-Terres, à un roi étranger suspect de convoiter ses provinces asiatiques et responsable de divers incidents de frontière dont des vassaux de l'Égypte avaient été les victimes.

Parmi les protagonistes de cette tragédie, il y a bien sûr le Grand Roi hittite Šuppiluliuma, le seul personnage de cette tragédie qui soit, selon J. Freu, identifié de façon certaine. Contemporain d'Aménophis III, il a été un grand stratège et un souverain énergique. Le prestige du personnage, qui a été le grand monarque de son temps, peut seul expliquer la démarche de la reine d'Égypte.

Du côté égyptien, les choses sont beaucoup moins assurées (il règne une certaine confusion dans l'établissement de la filiation des uns et des autres). L'identification du pharaon Niphururiya commande l'histoire et la chronologie de cette période. En croisant toutes sortes de données, Jacques Freu en arrive à la conclusion qu'il s'agit de

Tutankhamon. Sa veuve, Ankhesenamon, a alors fait appel au roi hittite parce qu'elle refusait d'épouser l'un de ses « serviteurs ». Par conséquent, les événements connus par le texte de la Geste de Šuppiluliuma se sont déroulés lors du décès de Tutankhamon et au cours des mois qui ont suivi. Par conséquent aussi, la reine Dahamunzu de la Geste de Šuppiluliuma est très certainement Ankhesenamon, la troisième fille d'Akhnaton et de Nefertiti et l'épouse de Tutankhamon. Il est impossible de savoir quel a été le sort de la reine après l'échec de sa tentative.

Mais à côté des personnages principaux, Jacques Freu s'intéresse aussi aux autres protagonistes de cette affaire, ceux, moins connus, que l'histoire n'a pas retenus : l'ambassadeur choisi par la reine d'Égypte (Hani était chargé de diverses missions dans l'empire égyptien d'Asie), le dignitaire égyptien (Pa'apu) qui avait conduit à Hattusa une première mission chargée de présenter au roi hittite la demande de la reine ; il y a eu Hattušaziti, le grand chambellan de Šuppiluliuma, qui a été promptement expédié en Égypte par le roi hittite dès la réception de la première lettre de la reine. Si l'on en croit le texte hittite, il était chargé, non pas tant de négocier avec la reine d'Égypte que de constater si oui ou non il n'existait pas un héritier du trône des pharaons. A son retour à Hattuša, il a convaincu Šuppiluliuma que l'absence d'héritier au trône d'Égypte était bien réelle et justifiait l'appel de la reine.

Il reste bien sûr à évoquer le prince Zannanza : son existence ne fait aucun doute, même si aucune mention n'est faite en-dehors de la Geste de Šuppiluliuma (le long texte annalistique consacré par Muršili II au récit détaillé des exploits de son père) et des prières de Muršili de ce fils du grand roi. Malgré les incertitudes, il a connu une fin tragique, sans doute assassiné pendant son voyage et sans doute par Horemheb (vraisemblablement le chef d'un « parti égyptien » qui s'insurgeait contre la perspective d'une succession étrangère susceptible de rappeler le temps maudit des envahisseurs asiatiques, les Hyksos). Sa mort a été la cause, ou plus précisément l'élément déclencheur d'une longue guerre entre Égyptiens et Hittites : une lettre montre que Šuppiluliuma a lancé rapidement un ultimatum, équivalent à une déclaration de guerre, à un pharaon qui ne peut être qu'Aya, le successeur de Tutankhamon.

Mais ces événements ne prennent tout leur sens que si on les replace dans le contexte culturel et idéologique : les Hittites et les Égyptiens avaient en matière de suzeraineté des notions et des pratiques très différentes.

Dès le III^{ème} millénaire, existe au Proche-Orient une tradition de diplomatie, caractérisée par des échanges de correspondance et de personnes entre les diverses entités politiques existantes et par la conclusion de traités. Mais l'originalité des rapports interétatiques qui se sont développés dans l'Orient ancien tient surtout à l'existence d'une hiérarchie de royaumes et de principautés de statuts différents. De ce point de vue, le système égyptien et le modèle hittite, présentent des oppositions fondamentales.

Au contraire des Hittites qui concluaient des traités en bonne et due forme avec les princes qu'ils soumettaient, renforcés par des mariages, aucun traité n'a jamais été conclu entre Pharaon et les princes syriens précisant les obligations des uns et des autres. La soumission des princes indigènes était suivie par la prestations de serments de fidélité au pharaon, serments considérés comme « spontanés et libres » par la jurisprudence égyptienne. Devenus les sujets du roi d'Egypte, les roitelets syriens devaient adopter une attitude d'obséquiosité. Les relations qu'entretenaient le roi d'Egypte et ses vassaux se caractérisaient donc par une absence totale de réciprocité.

Jacques Freu montre bien que comment ces deux conceptions politiques et juridiques se sont affrontées sur le terrain de la Syrie et comment elles ont participé au conflit. Le roi hittite considérait que tous les pays qui avaient été liés au Mitanni lui appartenaient par droit de conquête, des traités en bonne et due forme étant conclu avec les princes qui acceptaient de se soumettre à la nouvelle autorité. Le pharaon ne pouvait se prévaloir de textes ayant une valeur comparable sur le plan du « droit international » alors que « souverain universel », selon l'idéologie royale égyptienne, il n'avait jamais conclu d'accords formels ayant une valeur juridique avec ses vassaux. Les serments imposés à ceux-ci lors de leur soumission lui paraissaient suffisants. Ni tablettes ni papyrus témoignant d'obligations réciproques, même très inégales, négociées entre les deux parties, n'existaient dans les archives de Thèbes, d'Akhnaton, de Memphis ou de Pi-Ramsès, qui puissent être opposés aux prétentions hittites. Dès le règne d'Akhnaton, des incidents avaient éclaté aux frontières indécises de la « zone d'influence » égyptienne et des régions contrôlées par les Hittites.

Si on la replace dans ce cadre, on comprend que la décision prise par la veuve d'un pharaon de négocier par la voie diplomatique son mariage avec un prince étranger, sous le prétexte qu'elle se refusait à épouser l'un de ses serviteurs, n'a eu ni précédent

ni imitation. En effet, en dehors de circonstances aussi exceptionnelles, une répugnance invincible empêchait le pharaon, grand époux de princesses étrangères, d'accorder la main de ses filles à des souverains auxquels il demandait de lui envoyer les leurs.

Il est vraisemblable que la « guerre de cent ans » qui a opposé hittites et Egyptiens, de 1324 à 1258 avant J.C. n'a pas été une suite ininterrompue d'hostilités. Des trêves et sans doute un traité ont ponctué l'espace de temps séparant l'échec des négociations matrimoniales engagées par la reine Ankhesenamon et la mort du prince hittite de la conclusion par Hattušili III et Ramsès II d'un traité solennel en l'an XXI du pharaon.

Le point culminant du conflit a été sans aucun doute été la bataille de Qadeš. Jacques Freu rappelle que la conclusion du traité solennel de paix et d'alliance éternelle entre Ramsès II et Hattušili III a été accompagnée de l'échange d'une abondante correspondance entre les deux monarques et leurs entourages. Une centaine de lettres, en général réduites à l'état de fragments, témoigne de l'importance et de la régularité des échanges qui ont suivi le rétablissement des bonnes relations entre les deux cours et les deux pays. La période de crise, de conflit et de guerres déclenchée par l'appel de la reine d'Egypte à Šuppiluliuma après la mort de Tutankhamon en 1325 a été définitivement close lors du mariage de Ramsès II avec la fille de Hattušili III et de Puduhepa en 1245, quatre-vingts ans exactement après qu'elle eut éclaté. Et, pour la première fois, à la différence des princesses mitaniennes qui sont restées les épouses secondaires des pharaons amarniens, la fille de Hattušili et de Puduhepa est devenue la « grande épouse royale ».

En avançant dans l'étude de Jacques Freu, on se rend compte à quel point une pluralité de points de vue est nécessaire pour comprendre comment se font, se défont et se refont ces équilibres instables, toujours susceptibles d'être remis en cause, qui caractérisent l'Orient ancien. L'affaire de la reine qui pourrait relever de la sphère du « privé » n'est qu'un élément déclencheur parmi d'autres : depuis les entreprises du roi hittite en Syrie du Nord, pour s'emparer de territoires et de principautés limitrophes des possessions égyptiennes alors qu'Akhnaton régnait dans le Double Royaume, mais était plutôt occupé à sa réforme religieuse ; ou encore plus tard l'installation d'une nouvelle dynastie en Egypte (le XIXème) qui a relancé brutalement la guerre ouverte, alors que le roi hittite était aux prises avec de graves difficultés. Mais aussi, bien sûr, l'appel de la

reine d'Égypte au roi de Hatti, Šuppiluliuma, en 1325 et la mort du prince hittite qui devait l'épouser, Zannanza, l'année suivante. L'action du prince de Qadeš puis les manœuvres du roi d'Amurru ont aussi joué un rôle aussi important dans l'origine de la guerre que l'appel de la reine au roi hittite. De plus, les conséquences dépassent largement les deux empires : en effet ce conflit a sans doute affaibli les deux puissances et surtout rendu plus difficile l'action des rois hittites face à leur nouvel ennemi, le roi d'Assur. La réconciliation entre Ramsès II, apparemment las de la guerre, et Hattušili III, désireux d'avoir les mains libres sur l'Euphrate et en Syrie pour faire face à la politique agressive du souverain assyrien, n'a fait que rétablir le *statu quo ante*, laissant aux Hittites l'Amurru et Qadeš alors que les pays d'Ube et de Canaan demeuraient les dépendances asiatiques de l'Égypte. Ainsi la guerre entre Hittites et Égyptiens aurait-elle sans doute inévitablement eu lieu.

Isabelle Klock-Fontanille
Université de Limoges